

## **COMMUNE DE SAINT LOUT SUR AUJON**

### **Compte rendu de la séance du conseil municipal du 09 06 2023 à 20h00**

**Présents** : Bénigne CUNIER, Frédéric LIRON, Rodolphe SOENEN, Michel MONGEOT, Yannick LARDENOIS, Janick TAILLARD

**ABSENTS**: Maxime BOUTSOQUE

**Pouvoirs** : Maxime BOUTSOQUE pour Janick TAILLARD , Rodolphe SOENEN pour Michel MONGEOT

**Secrétaire de séance** : FREDERIC LIRON

Lecture du registre des délibérations du 24 05 2023

### **1. VOTE DU DELEGUE & DES 3 SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Présentation des élections sénatoriales,

Au vote 5 votes et 2 bulletins blancs pour élection de Mr Cunier Bénigne pour le poste de délégué.

Pour la liste des suppléants Rodolphe Soenen 1<sup>er</sup> suppléant, Frédéric Liron 2<sup>ème</sup> suppléant, et Michel Mongeot en 3<sup>ème</sup> suppléant à l'unanimité.

20h20 Arrivé en retard de Rodolphe Soenen.

### **2. FACTURES ET DEVIS**

1.67 Maison Hôtelière devis verre salle des fêtes 74,88 € TTC Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

2.68 PLEIN CIEL FOURNITURE BUREAUTIQUE 45,02 € TTC ET 256,21 € TTC SOIT 301.23 € TTC Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

3 .69 DEVIS RELIURE ÉTAT CIVIL 174 € TTC Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

4.70 CAISSE DE DÉPÔT MUTUELLE NATIONAL TERRITORIALE 163 € TTC Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

5 . 71 GIRAUDOUX ET FILS RÉPARATION CLOCHER 190,80 € TTC Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

6. 72 ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DE HAUTE MARNE frais assemblée générale 25 € Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

7. 73 GAMME VERT réparations sur le tracteur communal, avec produits , tête et bougie de débroussailleuse facture de 477.83 € TTC Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

8.74 SDED FACTURE concernant le poteau qui été tombé pour d'un montant de 578.20 € TTC 7 votes contre ( se renseigner pourquoi il n'y pas eu de réception de travaux faire une demande d'explications aux responsables).

### 3. DELIBERATION DES BAUX CONCERNANT LES LOGEMENTS

COMMUNAUX Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

### 4. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION VILLE A JOIE le 8/07

Se propose de faire une animation de minimum 4h, des points services, de renseignements, avec beaucoup de propositions. Les artisans ou commerçants peuvent participer à cette animation. Le lieu a été choisi pour le Marché, Mr Baptiste GALISSOT a été contacté pour lui proposer. Il est conseillé au conseil municipal de participer. Le vendredi 15 septembre serait une deuxième date envisageable avec Guillaume artiste du village et les enfants du regroupement Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

### 5. DONS DE MASQUES

Mr Cunier a émis le souhait de donner les masques, après discussion autour de la table Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

### 6. DELIBERATION « COMMISSION DE TELETRANSMISSIONS ».

Explication sur le principe de la télétransmission, Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

### 7. INVITATION Mme LA SOUS PRÉFÈTE CEREMONIE 11/11/2023.

Explication sur l'invitation de la Sous-préfète , si possible à faire en même temps que le repas des anciens, au moment du 11 Novembre 2023 ou de faire une action à montrer des choses intéressantes à travers notre village, 2 contres, 1 abstention et 4 pour, le conseil après en avoir délibéré.

### Questions diverses :

Accueil des deux habitants qui se présente Richard Ciccone, habitant au 18 rue Carteret, travaillant à Langres à la CDE. François-Xavier Jacquinet, maison secondaire originaire de Côte d'Or, gérant entreprise de végétalisations des murs à travers la France.  
Explications sur le vote des élections municipales partielles

### RÉUNION POUR ÉLECTION DU MAIRE

Prochaine réunion du conseil vendredi 23 19h00 à revoir et suivant le résultat.

RÉUNION AMBROISIE le 28/06/2023, de 9h30 à 11h30 à la salle du conseil de la mairie.

Discutions sur les locations de la salle des fêtes.

Demande de devis : un élu prends la parole, plusieurs devis à été effectué, ordinateur portable, une station d'accueil, un vidéo projecteur, un toile écran, une imprimante couleur recto verso, 4172.88 € et 4878.45 € par autre société, différence sur le portable de meilleur qualité, et le matériel garantie sur 3 ans, à mettre à l'ordre du jour au prochain conseil.

SERVICE CIVIQUE EN MILIEU RURAL exposé sur le sujet.